

Conférence : Les monarchies du Golfe Persique



Faites tomber les frontières,
développez de nouveaux marchés

The world at your reach

Martine Paiement, avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

Accès aux marchés du golfe

Opportunités des Marchés MENA - GCC

La région du golfe Persique borde les côtes des Émirats arabes unis (É.A.U), du Qatar, de l'Arabie Saoudite, de Bahrein, de l'Iran, de l'Irak, du Koweït et une pointe d'Oman.

L'émergence de ces économies du golfe s'explique par la découverte de leurs énormes ressources énergétiques.

Démystifier et accroître le niveau de connaissances en regard à la communauté, aux affaires et aux opportunités que représentent les marchés arabes

PESTLE Internationalisation et « gulfatisation »
histoire, religion, moeurs, valeurs et culture, notion du temps
Réformes institutionnelles pour faciliter les affaires et attirer les capitaux étrangers



Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

choc culturel



Au XIX^e siècle, sous la gouverne des Britanniques qui cherchèrent à protéger leur «route des Indes».

Ils imposèrent le traité de la Trêve et transformèrent la région en protectorat britannique. Ce traité unilatéral imposait aux Émirats, Bahreïn, Qatar et Koweït d'entretenir des relations politiques et économiques exclusivement avec la Grande-Bretagne.

L'émergence des économies du Golfe au XX^e siècle s'explique par la découverte de leurs énormes ressources énergétiques. Ils détiennent actuellement 53 % des réserves pétrolières.

L'Arabie saoudite se classe au premier rang avec des réserves de 261 milliards de barils, suivie des Émirats arabes unis (98 milliards) et du Koweït (96,5 milliards).



Le centre de commerce international de Bahreïn est alimenté par des éoliennes

Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

Maximiser les opportunités

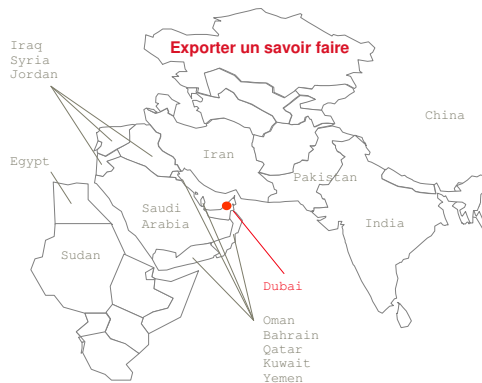
STRUCTURE CANADIENNE à l'international

Les exportations canadiennes dans le Golfe

se composent de minerais et minéraux, fer et acier, aluminium, produits agroalimentaires, papier et papier journal, bois et produits du bois, machinerie, équipement électrique, équipement pour le pétrole et le gaz naturel, produits chimiques, plastique, produits pharmaceutiques, aéronefs et pièces d'aéronefs.

Dans l'ensemble, les entreprises canadiennes sont favorablement positionnées pour développer des affaires dans le Golfe, en particulier sur certains créneaux où leur nationalité et leur savoir-faire sont reconnus comme une valeur ajoutée.

Il suffit de penser aux domaines de l'eau, de l'électricité, de l'aviation, de la santé, de l'ingénierie, de l'architecture, de la climatisation, des équipements touristiques, pour ne désigner que les principaux.



Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

Marché commun: Conseil coopération du golfe (CCG)

QuickTime™ et un décompresseur TIFF (Uncompressed) sont requis pour visionner cette image.

La région du golfe au centre de tensions et d'enjeux économiques se dissocie du protectorat britannique et s'organise sous le Conseil coopération du golfe (CCG).

En 1961, Cheikh Zayed bin Sultan Al Nahyan, fondateur et premier président des É.A.U, fonde le CCG.

Le CCG regroupe les six monarchies pétrolières du golfe: É.A.U, l'Arabie Saoudite, Bahrein, Koweït, Qatar et Oman.

Officieusement, le CCG devait minimiser l'influence iranienne. Officiellement, le CCG a pour but de maintenir une stabilité économique et politique dans le golfe.

L'objectif atteint en 2008 avec la mise en place du marché commun du golfe.

Le CCG aspire de mettre en circulation, en 2010, une monnaie unique. Toutefois Oman et É.A.U se sont retirés de ce projet d'union monétaire, invoquant des difficultés techniques et législatives. Pour sa part, le Koweït, en 2008, a lié sa monnaie à un panier de devises plutôt qu'au \$ US.

Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) | F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

Facilité de faire des affaires

Réformes institutionnelles pour faciliter les affaires et attirer les capitaux étrangers

Facilité de faire des affaires – classement de la Banque mondiale

2009	Facilité : création entreprise	Protection des investisseurs	Facilité : commerce	Facilité : exécution des contrats	Facilité : faire des affaires
Canada	2	5	44	58	8
Bahreïn	49	53	21	113	18
É.A.U.	113	113	14	145	46
Arabie saoudite	28	24	16	137	16
Oman	76	88	119	105	57
Qatar	57	88	36	98	98

Selon le classement de la Banque mondiale (2009) sur les pays ayant la réglementation la plus favorable aux affaires, l'Arabie Saoudite se classe au 16^{ème} rang, tandis que Bahreïn et les É.A.U ont progressé au 18^{ème} et 46^{ème} rang respectivement.

Parmi les 153 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se retrouvent les É.A.U (1996), Bahreïn (1995), Oman (2000) et le Qatar (1996).

L'adhésion de l'Arabie saoudite à l'OMC en 2005, après 12 ans de négociations, a consacré ses efforts persévérants en matière d'ouverture aux investissements directs étrangers

Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) | F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

climat d'investissement -petro dollars

Enjeux: Internationalisation. Expatriation. intégration. *Golfatisation*.
 investissement direct à l'étranger, agence, distribution
 l'Islam, religion, les moeurs, La charia et L'arbitrage

contexte légal : le voile corporatif

S'implanter dans un pays de tradition islamique sous-entend que l'on connaisse la *charia* qui signifie la « voie ». Elle domine le contexte juridique, énonçant des principes généraux d'éthique et de moralité applicables aux affaires.

La charia relève la prohibition des conventions portant intérêts. En pratique, ces interdictions sont tempérées par des mécanismes juridiques. On trouve ainsi sur le marché tant des financements que des produits d'assurance traditionnels et des fonds d'investissement islamiques

La plupart des États ont créé des zones de libre-échange économique. Le but de ces zones est de fournir aux investisseurs étrangers l'infrastructure nécessaire pour exercer leurs activités et détenir 100 % du capital-actions de leurs sociétés.

Double imposition et évation fiscale

Afin de promouvoir leurs relations économiques avec le Canada, certains États du Golfe ont ratifié des accords visant à éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Le Canada a conclu des conventions fiscales visant la non double imposition avec le Koweït (2002), avec les Émirats arabes unis (L.C. 2002, ch. 24), et Oman (L.C. 2005, ch. 8). Il n'existe aucune convention fiscale entre le Canada et l'Arabie saoudite, ni avec le Qatar.

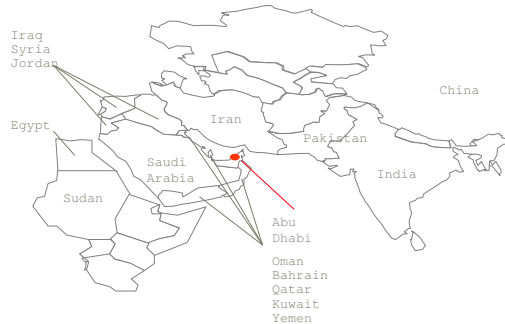
Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Professionnels en développement d'affaires internationales
International business development professionals

Stratégie et internationalisation



Internationalisation - CCG

✓ Votre marché
 ✓ Votre capacité
 ✓ Votre compétitivité

- ✓ La conjoncture économique (PESTLE)
- ✓ Déterminer la pertinence du produit / service (SWOT)
- ✓ Évaluer votre concurrence
- ✓ Établir des relations
- ✓ Évaluer les risques, les ressources

Martine Paiement avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca



Faites tomber les frontières,
développez de nouveaux marchés

The world at your reach

Martine Paiement, avocate

CANADA - MENA | T. 514.799.MPGA (6742) F. 450.227.8238 | mp@mpga.ca